

PROCHAINE SESSION : septembre 2026 à juin 2027-28

Par l'apprentissage

12 à 24
mois

PROCHAINE SESSION : septembre 2026 au juin 2027
Stagiaire de la formation professionnelle continue

9 mois

Délai d'accès minimum 15 jours avant date de démarrage selon nos conditions générales de vente

Brevet professionnel Responsable d'entreprise agricole BP REA POLYCLTURE-ELEVAGE

Objectifs et attendus à l'issue de la formation :

Être capable de piloter une entreprise agricole et de conduire des productions en polyculture et en élevage

>>> EVALUATION/VALIDATION

Formation diplômante de niveau 4 relevant du ministère de l'Agriculture, de l'agroalimentaire et de la Souveraineté alimentaire (MAASA)

Vivarais Formation est habilité par la DRAAF à conduire cette formation selon la modalité des Unités capitalisables

Certification : 7 blocs de compétences (UC) à valider

Epreuves de certification en situation professionnelle tout au long de la formation.

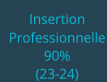
Chaque UC acquise l'est à vie

>>> DÉBOUCHÉS

AGRICULTEUR
SECOND D'ENTREPRISE
AGRICOLE

>>> POURSUITE D'ÉTUDES

CERTIFICAT DE SPÉCIALISATION (CS)
BTS ACS'AGRI (ANALYSE CONDUITE STRATÉGIE ENTREPRISE AGRICOLE) OU VITI - ŒNO OU TC



A 6 mois

DANS LE MÊME DOMAINE

BTS ACS'AGRI EN 1 ou 2 ANS*

BTS TECHNICO-COMMERCIAL VINS BIÈRES ET SPIRITUEUX EN 1 OU 2 ANS*

BTS VITICULTURE OENOLOGIE EN 1 OU 2 ANS*

FORMATIONS COURTES AGRICOLES ET VITICOLES/CERTIPHYTO

*2 ans si titulaire du bac, 1 an si titulaire d'un bac + 2

VIVARAIS FORMATION

111 av. du 8 mai 1945 | **TOURNON-SUR-RHÔNE** (07)

www.vivarais-formation.com

LOCAUX ACCESSIBLES AUX PERSONNES PORTEUSES DE HANDICAP SENSORIEL OU MOTEUR

Association loi 1901 immatriculée sous le numéro SIRET : 38881118400026
Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 82070016507 auprès du préfet de région
Auvergne-Rhône-Alpes. Ce n'est pas un agrément (art. L.6352-12 et L.6353,13 du code du travail).

CONTACTEZ-NOUS AU 04 75 07 14 50

Référent pédagogique :

Julien SALLES >>> julien.salles@cneap.fr

Recrutement :

Christine CHABANAS >>> christine.chabanas@cneap.fr

Référente administrative :

Sandrine MONTAGNE >>> sandrine.montagne@cneap.fr



PORTES OUVERTES : 6 Decembre 9H00-12h00 / 31 Janvier 9h00-16h00

	5 Unités capitalisables (UC) + 2 Unités capitalisables d'Adaptation régionale et à l'emploi (Ucare)
UC1	Se situer en tant que professionnel
C11	Développer une culture professionnelle en lien avec le vivant
C12	Se positionner dans les différents types d'agriculture, leur histoire, leurs fondements, leur organisation
UC2	Piloter le système de production
C21	Réguler l'activité au regard de la stratégie, des opportunités, des événements
C22	Gérer le travail
UC3	Elevage : conduire le processus de production dans l'agroécosystème
C31	Choix de conduite : combiner les différentes activités liées aux productions
C32	Pratique : mettre en œuvre les différentes opérations liées à la conduite des productions
UC4	Assurer la gestion technico-économique, financière et administrative de l'entreprise
C41	Porter un diagnostic sur les résultats de l'entreprise à l'aide d'indicateurs technico-économiques et financiers
C42	Réaliser des choix pour l'entreprise en matière de situation fiscale et juridique
UC5	Valoriser les produits ou services de l'entreprise
C51	Commercialiser un produit/un service
C52	Négocier dans le cadre d'un contrat ou d'un projet collectif
UC6 UC7	S'adapter à des enjeux professionnels spécifiques (2 modules au choix)
	Réaliser les opérations de l'atelier : arboricole / viticole/ petits fruits/maraichage / poules pondeuses et ou volailles de chair/ fourrages
	Mettre en œuvre : l'activité hébergement/ prestation d'Eco pâturage
	Promouvoir son entreprise
	Transformer la production viticole et ou Réaliser les travaux d'élevage des vins Restaurer des murets en pierre sèches

	Apprentissage	Formation Professionnelle Continue (FPC)
Public Visé	Porteurs de projet	Installation Salarial Durable
Statut	Salarié	Stagiaire de la formation continue
Prérequis / modalités d'accès	Maîtrise de la langue française : écrire, lire et s'exprimer. Pas de contre-indications avec les attendus de la formation	
	Être titulaire d'un CAPa ou un titre du même niveau ou supérieur et justifier d'une année d'activité professionnelle à la date d'évaluation de la dernière UC. Ou justifier d'une année d'activité professionnelle (plein temps) en lien avec le diplôme visé. Ou l'équivalent de 3 années d'activité professionnelle.	Etre âgé de 18 ans et plus
Modalité de Formation (cf : CGV) Effectif minimum : 10	Individualisation de la formation (durée et parcours) Pédagogie interactive en présentiel et/ou en FOAD : Formation ouverte et à distance	
	Contrat d'apprentissage en exploitation agricole, groupement d'employeurs agricoles etc. 60% à 75% du parcours en entreprise	Stage 280 heures
	945 heures en centre (parcours complet) de septembre 2026 à juin 2026 ou 2027 ou 2028	
Conditions Financières ⇒ Pédagogie ⇒ Frais Périphériques	15, 90€ de l'heure Financement OPCO Reste à charge 0€ pour les apprentis 95€/an	15, 02€ /H financement : -Région, : reste à charge 0€ - Transition Pro: reste à charge variable
Modalités démarches	Réunion d'information → dossier de candidature (DC) →	Accusé de réception DC + suite à donner sous 15j → Positionnement Entretien et construction du parcours → Décision